FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

cgt

APPEL À LA MOBILISATION

CTN TRACTION

Montreuil, le 17 février 2015

TRACT ADC

LES TRACTIONNAIRES N'ONT PAS À PAYER LA RÉFORME DU SYSTÈME FERROVIAIRE

Le 29 janvier 2015, près de 15 000 cheminots ont manifesté leur plus profond attachement au Service Public de transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises.

Transformons cet essai!

La CGT n'a eu de cesse de le dénoncer : la loi du 4 août 2014 n'a rien résolu quant au financement du système ferroviaire qu'elle laisse peser sur les usagers et les cheminots par des suppressions de dessertes, des gains de productivité et la mise en place de politiques de transport à bas coûts, type EAS, aux antipodes de toute notion de Service Public.

Six mois après le vote de la loi et alors même que les décrets peinent à paraître, la Direction annonce la couleur un peu partout :

- Suppression de 1 600 emplois ;
- Gel généralisé des salaires ;
- Tentatives de généralisation de l'EAS ;
- Annonce du passage de la conduite des TER Lorrains au titre 2 du RH0077 dès 2016 ;
- Menaces de fermeture du dépôt Fret d'Aulnoye, suite au refus des ADC de prendre les coupures sur l'engin moteur (soit jusqu'à 11 heures de service sur la loc!) ou de délocaliser les prises de service.

La CGT reste fermement opposée à la loi du 4 août 2014 et continue à revendiquer l'unicité du système ferroviaire au sein d'une unique entreprise publique de transport ferroviaire regroupant le gestionnaire d'infrastructure et l'exploitant.

Pour autant, cette loi existe et l'organisation de la production s'inscrit pour l'heure dans ce cadre juridique. Il faut donc gagner sur nos revendications.

Pour permettre de produire des trains et des travaux en toute sécurité, répondant aux réels besoins de Service Public, la CGT revendique la création d'un Grand Métier Conduite et d'Établissements Multi-Activités et propose l'intégration de la filière Traction dans l'EPIC de tête.

L'indispensable création d'un Grand Métier Conduite

La conduite de toute circulation ferroviaire nécessite un haut niveau de formation (initiale et continue), gage d'un haut niveau de qualification propre à garantir un haut niveau de sécurité ferroviaire. Cette exigence ne peut souffrir d'aucune exception !

Le Grand Métier Conduite, c'est l'intégration de l'ensemble des agents exerçant la conduite d'engins, de trains ou de toute autre circulation ferroviaire (TA, TB, CREQ, CRLO, remiseurs-dégareurs) au sein d'un unique métier conduite, comprenant deux qualifications.

En unifiant le métier, les règles de sécurité, la formation, la qualification et la rémunération de tous les agents assurant la conduite ferroviaire, le Grand Métier Conduite garantit un unique et haut niveau de sécurité des circulations, ouvre enfin de véritables perspectives de parcours professionnels pour tous les cheminots de la conduite et s'oppose à toute mise en concurrence des cheminots entre eux, qui n'a pour seul but de baisser le niveau de formation, de qualification et de rémunération.

Les Établissements Multi-Activités (EMA), gages de Service Public!

Le projet CGT est bâti sur la constitution d'Établissements Multi-Activités (EMA) Traction organisés autour des métiers de la Traction et comportant des UP au service de l'ensemble des activités (marchandises, voyageurs, Infra).

L'EMA Traction est à même de répondre efficacement et rapidement en cas de crise opérationnelle, avec des moyens de production mutualisés, de proximité et définis selon les véritables besoins des populations.

Il est donc LE gage d'un véritable Service Public de transport de marchandises et de voyageurs dont l'amélioration entraîne mécaniquement une amélioration des conditions de travail des cheminots par des moyens adaptés permettant une meilleure gestion des aléas qui ne pèsent plus exclusivement sur les cheminots, une gestion plus aisée des absences, un meilleur entretien du matériel et des installations...

La Traction dans l'EPIC de tête au service de toutes les activités

Son altesse Pépy et sa cour envisagent de placer le Domaine Traction dans l'EPIC Mobilités, au sein de Transilien ! Pour la CGT, cette vision technocratique est absurde et contre-productive !

Cette vision est même contraire à la loi du 4 août 2014 qui prévoit que les « fonctions mutualisées » exercées au bénéfice de l'ensemble du Groupe Public Ferroviaire sont placées au sein de l'EPIC de tête. La Traction exerce des missions pour l'ensemble du GPF, les ADC assurent aussi bien des trains pour MOBILITÉS que pour RESÉAU (PNI, PRI, RAD INFRA TGV, ...). Le Domaine Traction est donc bien au service des 2 autres EPIC en tant que fonction mutualisée exerçant des missions pour l'ensemble du GPF.

Le positionnement du Domaine Traction dans l'EPIC de tête permet de :

- renforcer les lignes métiers qui pourront prescrire des textes et les imposer aux deux autres EPIC.
- garantir une unicité de la formation, l'unicité de la filière et d'un haut niveau de qualification,
- garantir une unicité de la réglementation en matière de sécurité, d'organisation du travail, de rémunération...
- offrir une complémentarité des moyens de production pour une meilleure qualité de Service Public, une gestion plus aisée des aléas de production et des absences,
- faciliter les parcours professionnels des ADC, CTT et GM qui ne seront pas cloisonnés dans des entreprises distinctes,
- maintenir un système de primes de traction unique et intégrateur, qui serait mis en péril par le schéma proposé par la Direction (les effets néfastes des externalisations d'Eurostar et Thalys sur l'enveloppe générale de primes en font preuve).

La Direction de l'entreprise entend confisquer le débat sur l'organisation de la production et la structuration interne du groupe public ferroviaire, pour imposer sa vision libérale du transport ferroviaire.

L'intervention des cheminots est indispensable pour imposer d'autres choix !

La Fédération CGT des Cheminots appelle à amplifier les mobilisations dans la dynamique de la manifestation du 29 janvier pour exiger ensemble la Voie du Service Public!

> En ce sens, nous vous proposons de débattre partout sur la possibilité d'intervenir fortement le jour de la consultation du CCE sur la réforme du ferroviaire puis tous ensemble de définir les suites !

